

Conseil municipal du 28 novembre 2022
Intervention du groupe TAE (Trélazéen-ne-s Agissons Ensemble)

Délibération n°9 : débat d'orientation budgétaire (DOB)

Concernant le DOB, et comme nous l'avons fait l'année dernière, nous ferons très court et garderons nombre de commentaires pour les débats sur le budget lors des prochaines semaines.

Concernant les orientations budgétaires présentées, nous nous en tiendrons à quelques remarques d'ordre général.

Vos orientations, et c'est un état de fait assumé et revendiqué par vous, demeurent dans la lignée des précédents exercices.

Nous ne reviendrons pas ce soir en détails sur les contraintes financières impliquées par vos choix passés, choix politiques qui, à nos yeux, pèsent lourdement sur les moyens qui peuvent et pourront être employés pour répondre aux besoins des Trélazéen.ne.s. Nous rappellerons simplement qu'il existe toujours à nos yeux des marges de manœuvres financières à mobiliser (notamment dans les dépenses liées à l'Événementiel), ce qui suppose bien entendu une réorientation de la politique globale menée sur la Ville. Je pense très sincèrement que nos interventions précédentes sur la convention entre la Ville et l'EPIC Aréna illustrent parfaitement cette idée. Ils révèlent aussi à quel point **vos stratégie ou vos choix constituent un gouffre financier que nous avons à gérer**. Nous aurons bien l'occasion de revenir plus précisément sur tout cela dans les semaines à venir (dans le cadre du vote du budget primitif).

Second point : dans votre présentation, ce soir comme lors de la commission Finances, vous avez largement évoqué la question du personnel, notamment dans votre volet sur les dépenses de fonctionnement*. Sur cette question du personnel, nous tenions à revenir rapidement sur les récents événements relatés dans la presse au sujet de la démission des élus CGT au CT et CHSCT.

Nous avons été informés autour du 7 novembre d'une lettre datée du 14 octobre dernier, signée des élus CGT au CT et CHSCT sur ce sujet, une lettre adressée à l'ensemble des conseillers municipaux et que vous ne nous avez pas transmise (contrairement à ce que demandaient les élus CGT).

Sur le fond, cette lettre est très claire et vient confirmer tout ce que nous disions lors de notre dernière conférence de presse au sujet du manque d'échange, de dialogue et de co-construction, cette fois avec les représentants du personnel. En effet, cette lettre stipule que « *ces 2 instances ne servent que de chambre d'enregistrement* » et que les ces élus CGT ne conçoivent pas ainsi leur implication. Leur message est clair : « *Aucun travail, aucun échange, aucune écoute, et aucune considération ne sont prises en compte de votre part* ». Ce n'est malheureusement pas une surprise pour nous. Cette méthode pour diriger la ville, choisie et mise en œuvre par vous M.le maire et votre majorité conduit à une nouvelle atteinte particulièrement dommageable au fonctionnement de la démocratie locale. Et cela ne date pas d'hier... Vous nous direz sans doute comme d'habitude qu'il faut tourner la page et reconstruire avec « sérénité ».

Mais en réalité, la situation actuelle et cette démission des élus CGT sont des conséquences de vos politiques managériales depuis des années. Et inutile de vous cacher derrière les responsabilités (pourtant bien réelles mais partagées) de votre prédécesseur. Monsieur le Maire, c'était bien vous, Lamine Naham qui aviez en charge les ressources humaines par le passé. Cet événement, ainsi que les départs successifs et pour certains récents, témoignent d'un réel et profond malaise dans le personnel de la ville. Nous considérons de notre côté et nous l'avons toujours dit que le développement de services publics de qualité, tourné vers l'intérêt général, dégagé des logiques privées ou de rentabilité exige un personnel reconnu, formé, expérimenté et composé d'emplois stables. Cette remarque concernait le fond.

Maintenant, sur la forme : le fait de ne pas nous transférer ce courrier alors même qu'il nous était adressé, est purement scandaleux. De telles méthodes confirment le manque de transparence du Maire à notre égard ainsi que sa volonté de nous tenir à l'écart des affaires municipales. C'est un

scandale, nous le répétons ! Même dans la minorité, nous avons été élus par les Trélazéens et nous transmettre des courriers qui nous sont adressés relève de votre devoir M. le Maire.

Dernier point maintenant : nos débats budgétaires s'ouvrent dans un contexte particulièrement inquiétant. Le rapport fourni avec la délibération revient sur ce point aux niveaux macro-économique, national, intercommunal et local. Je ne reviendrai bien entendu pas sur chacun de ces points mais plutôt sur un aspect qui nous concerne directement à savoir la question de l'énergie et de son coût pour les collectivités locales. Nous avons abordé ce point lors du dernier CM et depuis. De notre côté, nous demeurons inquiets quant à notre capacité à payer les conséquences de l'ouverture au marché de biens essentiels comme l'électricité et le gaz. Nous considérons que, s'il convient de faire preuve de sobriété, il est aussi de notre responsabilité collective de maintenir les services publics que nous mettons en œuvre au quotidien dans l'intérêt de nos concitoyen.ne.s, de ne pas les réduire et donc, de refuser les augmentations des factures d'électricité et de gaz. Alors même que de très nombreux maires travaillent à la réduction des dépenses énergétiques dans un souci économique et écologique, les factures vont augmenter du seul et unique fait de la spéculation boursière. Sur cette question, **notre vœu proposé lors du dernier CM était très clair. Il ne s'agit pas de demander à l'État des aides financières mais de revenir simplement au tarif régulé.** Le saupoudrage n'endigüe pas les difficultés ni pour les collectivités, ni pour nos concitoyen.ne.s, ni pour les entreprises. Cette question, chacun en est ici conscient, est essentielle pour nos futures réalités budgétaires.

Il faut :

1. sortir le gaz et l'électricité du marché et fixer les prix en fonction de la réalité des coûts de production par EDF,
2. permettre aux collectivités de bénéficier du tarif réglementé pour ne plus être soumises au marché,
3. bloquer le tarif réglementé de l'électricité et du gaz,
4. reconnaître l'électricité et le gaz comme des biens de première nécessité, et interdire les coupures
5. mettre en place d'un bouclier tarifaire pour les collectivités les plus pauvres elles aussi victimes, comme nos concitoyens d'une certaine précarité énergétique.

C'était tout le sens donc de ce vœu proposé au vote lors du dernier CM.